



Samedi 16 mars 2024
de 10h00 à 12h00
Visio

Présents : Jean-Yves Abgrall, Brigitte Bonneau, Marie-Christine Bourse, Yann Collay, Bénédicte Compois, Nicolas Foll, Rozenn Guégan, Olivier Julienne, David Kerbart, Chirstine Le Pourcelet-Talvard, Marc Vellen.Mathieu Colin, Philippe Dornic, Delphine Goltais, Jean Pierre Gourmelon, Marie Hancock, Vincent Kerrec, Philippe Le Ny

Assistent : Monsieur Deniel, Commissaire aux Comptes
Alice Guéguin, Claudia Le Bian, Mathieu Guérin, Mélanie Rouxel

Excusés : Chantal Guégan, Paulo Pereira Neto, Sandy Vignette,
Séverine Rosset, Benjamin Sorgues,

Absents : Benoit Bideau, Annaik Desanneaux, Nolwenn Gilbert, Karine Saveaux

Intervention de la Présidente :

L'objectif principal de ce comité directeur est d'approuver la clôture des comptes 2023 en vue de l'AG du 06 avril à Quimper, en présence du Commissaire aux comptes.

1. Bilan financier 2023

Le trésorier fait part des points notables de l'exercice

Clôture de l'exercice ligue à -44 432€ avec un budget plus faible que le prévisionnel grâce à une bonne maîtrise des Championnats de France

Clôture pour l'ERFAN à + 29 714€

Ce qui donne un solde consolidé de -14 216€

L'engagement pour les actions sportives et le haut niveau représente une part importante du budget. C'est plus compliqué au niveau développement avec environ -12 000€ pour Pontivy et les Bassins Mobiles qui bien que bénéficiaires n'ont pas la rentabilité escomptée ;

Il faut préciser que le le départ de l'agent de développement a freiné les installations des bassins.

L'exploitation d'Aulné'O est également déficitaire ; l'année 2022 avait été proche de l'équilibre, l'année 2023 a été marquée par un renouvellement et un renforcement de l'équipe des salariées. Il faudra faire une analyse sur les 3 années de convention avant d'envisager le renouvellement.

Les Championnats de France Elite du mois de juin sont bénéficiaires avec une réussite collective et un aura médiatique.

Le fonctionnement de l'ERFAN a évolué cette année avec l'intervention de Claudia sur le suivi administratif ; le bon suivi de la comptabilité analytique a permis un meilleur suivi de la répartition des charges.

La mutualisation des formations permet d'équilibrer les charges et les tarifications sont en phase avec les coûts de marché, et, la gamme de produits permet d'attirer des candidats.

Point sur les subventions hors Championnats de France avec un montant de 130 à 140 000€ par an. Il faut monter les dossiers ce qui représente un travail très significatif et indispensable à l'équilibre de la ligue

A noter la baisse de recettes de sponsoring et partenaires privés.

Présentation de la trésorerie au 31 / 12 / 2023.

Depuis, la vente des bureaux, a rapporté 210 000€ qui apparaîtront dans l'exercice 2024.

La Ligue est devenu locataire des mêmes locaux.

Merci à Alice, avec le soutien de Claudia et Mathieu, pour ce travail.

La présidente, précise que la Ligue a un projet ambitieux, rappelle l'importance de ces comptes pour analyser et décider du projet sportif de la prochaine olympiade. Il faut noter que l'argent va aux structures et nageurs ainsi qu'aux clubs avec des prix d'engagements faibles.

2. Intervention du Commissaire aux Comptes, Monsieur Deniel

Cette année, l'essentiel de la mission de contrôle a porté sur la gestion de la piscine Aulné'O

Le logiciel de caisse Horanet est mis à disposition par la Communauté de Communes.

Il a été constaté des failles dans le logiciel ainsi qu'un problème matériel avec le tourniquet qui permet aux clients d'entrer avec une carte périmée

Il y a un problème pour la gestion de l'espace détente car à chaque passage aux sanitaires, cela décompte une entrée qui nécessite une correction manuelle

Le système est donc à revoir !

Cette défaillance génère un impact sur les finances de la ligue car elle ne perçoit pas la totalité du chiffre d'affaires.

L'ensemble des contrôles effectués sur les produits est satisfaisant et les subventions sont bien comptabilisées

Le changement de méthode comptable, avec une comptabilité d'engagement, offre la garantie d'avoir l'ensemble des charges. Il reste un travail de séparation à effectuer en fin d'année.

Monsieur Deniel détaille ensuite les comptes et fournit les explications comptables qui mettent en évidence que la structure financière est saine avec 387 466€ de fonds propres.

Cette analyse confirme la problématique de suivi de flux pour Aulné'O, problème que la Ligue a déjà fait remonter à la collectivité. Un travail de comparaison du journal des ventes et des passages au portique va être effectué, et, le personnel est plus présent à l'accueil.

3. Validation des comptes 2023

Validation des comptes avec un déficit de 14 716€ : à l'unanimité

Proposition d'affectation du résultat en report à nouveau : à l'unanimité

Il est encourageant d'avoir une trésorerie saine, car, c'est le poids des amortissements qui génère ce résultat négatif. Si la Ligue cessait d'investir, le résultat serait excédentaire mais l'outil de travail deviendrait obsolète et ne permettrait plus de fonctionner.

4. Budget Prévisionnel 2024

Présentation avec la même décomposition des comptes.

Les engagements sportifs et le soutien au haut niveau restent importants conformément à notre projet de développement.

Gestion d' Aulné'O légèrement déficitaire

Bassins Moblies : 6 bassins acquis dont 2 mis en activités estivales, prospection en cours pour la saison 2024

Pontivy exercice équilibré prévisionnel

Financement accession pour les équipes de France relève (toutes disciplines) avec 10 000€ versés à la FFN (fonction du nombre de compétiteurs de chaque ligue) et péréquation pour le plongeon (facturé en fin d'année en fonction des dépenses réelles).

La rétrocession de la part licence par la FFN aux ligues doit servir à développer la partie sportive des territoires. Actuellement, un travail est engagé sur les financements et sera discuté lors de l'AG FFN.

Le Comité Directeur de la Ligue espère que ces demandes d'aide de la part de la FFN ne soient pas pérennisées.

Question de Marie-Christine au sujet de la prime allouée aux entraîneurs qui amènent des nageurs vers le CAF. Ce point a été évoqué en réunion mais n'a pas été notifié dans le règlement financier.

Marc demande d'être vigilant sur le développement.

Il faut trouver les bonnes modalités pour faire fonctionner les structures avec la problématique du recrutement.

La convention pour Aulné'O se termine à la fin de l'année et le dossier est en cours de vérification sur les conditions juridiques du renouvellement, de manière à arriver en étant force de proposition envers la collectivité.

Nicolas fait remarquer qu'il faut 3 ou 4 ans pour lancer un équipement et cela devient compliqué après 6 ans.

Vincent demande si la refacturation aux ligues de l'évolution du logiciel a été mise en place : oui

Au niveau de l'ERFAN, les charges fixes de fonctionnement sont affectées de manière proportionnelle à chaque formation.

5. Coupe de Bretagne Eau Libre 2024

Documents reçus en amont, calendrier et règlement travaillé par l'ETR et les organisateurs.

Le nombre d'étapes pris en comptes est réduit à 6 pour les benjamins

Présentation du calendrier avec 16 journées étapes (désistement de Vitré depuis la réunion des organisateurs)

Jean-Yves : pour l'étape de Brigogan il y a une réunion prévue le 02 avril avec la collectivité. Il est demandé la mobilisation des élus de la Ligue.

Matthieu fait part d'un point de vigilance au sujet de la tarification des licences Eau Libre qui devient prohibitive et génère des difficultés par rapport à l'activité découverte.

La fédération travaille sur ce sujet actuellement.

Calendrier et règlement validés à l'unanimité.

6. Point d'étape sur les activités estivales avec Kévin Le Bastard

Kévin, qui a commencé mi février, a beaucoup travaillé depuis son arrivée et rouvert les dossiers en veille depuis un an et l'annonce du départ de Katarin.

Il connaît bien le fonctionnement des Bassins Mobiles, mais, au vu des difficultés pour la gestion des ressources humaines, il a souhaité ne pas poursuivre au delà de la période d'essai.

Cela va nécessiter une réflexion sur une nouvelle organisation à mettre en place pour la saison.

7. Questions diverses

Organisation de l'AG du 06 avril à Quimper : le matin, partie statutaire et l'après midi, travail avec les clubs sur le nouveau projet 2025 / 2028 avec les besoins, envies, attentes.

Campagne PSF lancée dans les prochains jours avec dossier à compléter pour fin avril.

Marc : suite à la chute du chariot de plaques lors de la compétition de St Malo, une estimation des dégâts est à fournir à l'assurance. Le chariot est tombé sur la personne qui venait le chercher, et, cela aurait pu être beaucoup plus grave

Il faudrait revoir les modalités de prêt de matériel : il faut un véhicule avec hayon et une procédure avec 2 personnes sur le hayon et une personne au sol qui le manipule.

Faire un tuto de prise en charge.

Le problème de la gestion du matériel est récurrent en natation course comme en eau libre.

Merci à Matthieu pour son travail de remise en état des bouées avant la saison.

Cette année, investissement de matériel pour l'Eau Libre

La Secrétaire Générale

Brigitte Bonneau

La Présidente

Bénédicte Compois